

**PRE REQUIS - DEMARCHES - PLAN ET
 PROGRAMME DE FORMATION**

LES PRE REQUIS

<p>Honorabilité professionnelle</p>	<p>Ne pas avoir de condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire : <i>« Nul ne peut s'inscrire à ces examens si » :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → Condamnation définitive pour un délit code de la route par une réduction de la moitié du nombre maximal de points du permis de conduire ; → Condamnation définitive pour conduite d'un véhicule sans être titulaire du permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule utilisé ou pour conduite malgré l'annulation du permis de conduire ou malgré l'interdiction d'obtenir la délivrance du permis, ou encore pour refus de restituer son permis de conduire après l'invalidation ou l'annulation de celui-ci ; → Condamnation définitive prononcée par une juridiction, française ou étrangère, à une peine criminelle ou à une peine correctionnelle d'au moins six mois d'emprisonnement pour vol, escroquerie, abus de confiance, atteinte volontaire à l'intégrité de la personne, agression sexuelle, trafic d'armes, extorsion de fonds ou infraction à la législation sur les stupéfiants. <p>Article R3120 – 7 du code des transports :</p> <ul style="list-style-type: none"> → A fait l'objet, dans les dix ans qui précèdent sa demande, d'un retrait définitif de sa carte professionnelle en application de l'article L. 3124-11 ; → A fait l'objet, dans les cinq ans qui précèdent sa demande, d'une exclusion pour fraude lors d'une session à l'un des examens des professions du transport public particulier de personnes
<p>Permis de conduire</p>	<p>Article R 223-1 du code de la route : Le permis de conduire de catégorie B doit être établi en France ou dans un pays membre de l'Union Européenne. Il doit être délivré depuis plus de 3 s ans et ne doit pas être affecté par le délai probatoire.</p>
<p>Attestation d'aptitude physique</p>	<p>Il s'agit du certificat médical, tel que défini au II de l'article R.221-11 du code de la route (liste des médecins agréés sur le site de la préfecture de votre département).</p>
<p>Niveau de connaissances</p>	<p>Le candidat doit savoir lire et comprendre un texte en langue française pour pouvoir réussir l'épreuve Français de l'examen car il comporte une épreuve destinée à évaluer la capacité d'expression et de compréhension en langue française.</p> <p>Le candidat est informé qu'un minimum de connaissances en langue anglaise est nécessaire car l'examen comprend une épreuve destinée à évaluer la capacité d'expression et de compréhension en langue anglaise, à un niveau équivalent au niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues,</p>
<p>Qualités relationnelles</p>	<p>En formation, vous apprenez des savoirs et des savoir-faire. Ces notions sont indissociables du savoir-être. Ce dernier correspond à ce que nous sommes, à nos compétences relationnelles et prend de plus en plus d'importance dans le travail. Le candidat doit faire preuve d'humilité et savoir adapter son comportement selon la situation. Ces trois notions se complètent et ont une influence les unes sur les autres.</p>

LES DEMARCHES

```
graph TD; A[LES DEMARCHES] --> B[AVANT L'ENTREE EN FORMATION]; B --> C[L'INSCRIPTION A LA FORMATION]; C --> D[LA DEMANDE DE CARTE PROFESSIONNELLE];
```

AVANT L'ENTREE EN FORMATION

- INSCRIPTION SUR www.examentaxivtc.fr,
- Créez votre compte sur EVALBOX et transmettez les documents.
 - Coût de l'inscription examen théorique + pratique = 206€ à régler en CB.

L'INSCRIPTION A LA FORMATION

Démarche téléphonique ou via votre Compte CPF,
Puis validation de l'inscription par mail,
Signature contrat / règlement,
Entrée en formation 35h et à l'issu remise d'une attestation de formation.

LA DEMANDE DE CARTE PROFESSIONNELLE

Faire votre visite médicale : COÛT: 36€
Allez sur le site: www.demarches-simplifiées.fr
Délai de traitement 3 mois maximum
Sans réponse dans les 2 mois la demande est rejetée
Coût de la carte sécurisée: + frais d'envoi lettre express = 61.01€

PLAN DE FORMATION DU CHAUFFEUR VTC

OBJECTIF	Action de formation ayant pour objet le développement de compétences pour une qualification professionnelle en tant que chauffeur VTC au sens de l'arrêté du 27 mars 2017
NATURE ET CARACTERISTIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'action de formation entre dans la catégorie des actions de qualifications prévue par l'article L 6351-1 et suivant du code du travail. ▪ A l'issue de la formation, la réussite à l'examen national théorique (Admissibilité), conditionne l'accès à la formation pratique (Admission) ▪ La formation admissibilité comprend 35h de cours de 9h à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi. ▪ La formation admission comprend une séance de 2h de pratique directement sur le centre d'examen.
MOYENS PEDAGOGIQUES	2 Salles équipées / vidéoprojecteurs /écrans de projection /supports pédagogiques /cahiers de cours/ véhicule en double commande.
ENCADREMENT	Sandra Poyet est diplômée et expérimentée dans toutes les disciplines d'intervention depuis plus de 20 ans. Elle est titulaire du BEPECASER (enseignement de la conduite), d'un MASTER (Ingénierie de la formation en accompagnement de projet dans la gestion des risques, risques routiers et développement durable) et d'une capacité de gestion.
VALIDATION	Contrôle continu des apports théoriques par des QCM et QRC à la fin de chaque module étudié en présentiel. Un QCM de 72 questions reprenant l'ensemble des modules étudiés est proposé en fin de semaine en présentiel et en condition examen. Remise d'une attestation de fin de formation.
TARIFICATION ET MODALITES DE PAIEMENT	<p>Pour la formation de 35 heures : 740€ TTC soit 21.14€ de taux horaire. Prestation non soumise à la TVA.</p> <p>Si paiement à titre personnel : 30% à l'inscription soit 240€ (délai de réflexion de 10 jours) et le solde 500€ le premier jour de la formation théorique, ou aucun apport à l'inscription si paiement via le compte CPF ou si accord de financement par un OPCA.</p> <p>Pour la formation de conduite : 250€ TTC (2h de conduite pratique + accompagnement + prêt du véhicule double commande pour l'examen pratique + Livret de cours). Montant total à régler le jour de la formation.</p>
DATE ET LIEU DE LA FORMATION	<p>Formation théorique 95 : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h date à consulter sur le planning. A l'adresse : 2 Ter, rue Gutenberg - 95420 Magny en Vexin.</p> <p>Formation théorique 60 : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h date à consulter sur le planning. A l'adresse : 3 Rue Léonard de Vinci, 60000 Beauvais</p> <p>Formation pratique 95 : Sur place, CMA du 95 au 01 avenue du parc – 95000 Cergy</p> <p>Formation pratique 60 : Sur place, CMA du 60 au 3 Rue Léonard de Vinci, 60000 Beauvais</p>
LIEUX EXAMENS	<p>Examen théorique 95 : A CENTREX 2 Rue de la Butte Verte - 93160 Noisy</p> <p>Examen pratique 95 : CMA DE CERGY 1, Avenue du Parc – 95015 Cergy</p> <p>Examen théorique et pratique 60 : CMA de Beauvais, 3 Rue Léonard de Vinci - 60000 Beauvais</p>

PROGRAMME DE FORMATION 35H - ADMISSIBILITE

JOURS	HEURES	MATIERES ENSEIGNEES	METHODES PEDAGOGIQUES	VALIDATION
LUNDI	7H	DROIT DU TRANSPORT / REGLEMENTATION T3P	MAGISTRALE ET EXPOSEE	2 QCM / QRC
MARDI	7H	SECURITE ROUTIERE	FEED-BACK, EXPOSEE, JEU DE RÔLE	2 QCM / QRC
MERCREDI	7H	GESTION	FEED-BACK, MAGISTRALE ET EXERCICES	2 QCM / QRC
JEUDI	7H	DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ET RELATION CLIENT	DEBATS, RETOUR D'EXPERIENCE, EXPOSEE	2 QCM / QRC
VENDREDI	7H	FRANÇAIS ET ANGLAIS	JEUX DE RÔLES, SIMULATION, EXERCICES	3 QCM / QRC

→ 1 CAHIER DE COURS RESUMANT LE MODULE ETUDIE EST REMIS A CHAQUE FIN DE JOURNEE.

PROGRAMME DE FORMATION 2H - ADMISSION

JOUR	HEURE	MATIERES ENSEIGNEES	METHODES PEDAGOGIQUES	VALIDATION
A DEFINIR	2H	EVALUATION DE LA CONDUITE PAR UN AUDIT PRATIQUE/ MISES EN ŒUVRE DES CORRECTIONS / UTILISATION DU GPS / SIMULATION EXAMEN SUR LE CENTRE D'EXAMEN /LE PROTOCOLE D'ACCUEIL / LA RELATION CLIENT / LES DOCUMENTS DU CHAUFFEUR VTC / LA TENUE / LES SITES TOURISTIQUES DU VAL D'OISE / CARTOGRAPHIE / LA FACTURATION	DEMONSTRATIVES, EXERCICES, SIMULATIONS	SIMULATION EXAMEN

→ 1 GUIDE PRATIQUE EST REMIS A TOUS NOS CANDIDATS(ES) INSCRITS (ES) EN FORMATION.

CONTENU DE LA FORMATION ADMISSIBILITE AU SENS DE L'ARRETE DU 06/04/2017

MODULES	OBJECTIFS
REGLEMENTATION DU T3P	<p>Connaître la réglementation T3P, l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge, les obligations générales relatives aux véhicules, relatives au conducteur, la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels, les autorités administratives et juridictions compétentes, les obligations du conducteur en matière d'assurance, les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule, les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite, les dispositions relatives aux intermédiaires, les dispositions relatives aux exploitants, les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière, les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et leur signalétique.</p> <p>Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle. Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande, sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé.</p>
SECURITE ROUTIERE	<p>Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...), les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones, les règles de conduite à tenir en cas d'accident. Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue, ; les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement, les sanctions des infractions au code de la route, la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis), Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules ; Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel ;</p>
GESTION	<p>Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité, les obligations et documents comptables, les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables, les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité, les principes de l'amortissement. Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, EURL, SARL, SASU, SCOP...), les modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...), les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales, les différentes formalités déclaratives, la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat, Savoir définir les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants) Comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...). Savoir établir un devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation, calculer le coût de revient en formule simple (formule monôme et binôme, définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente.</p>
DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	<p>Connaître et comprendre les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...) ; Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC ; fidéliser ses clients et prospecter pour en obtenir d'autres ; mener des actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques ; développer un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...).</p>
RELATION CLIENT	<p>Calculer le prix de la mission ; Etablir les documents (facture, devis...) ; Encaisser le paiement, notamment avec un terminal de paiement électronique.</p>
FRANÇAIS	<p>Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports. Comprendre et s'exprimer en français pour : accueillir la clientèle ; comprendre les demandes des clients ; interroger les clients sur leur confort ; tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport ; prendre congé des clients.</p>
ANGLAIS	<p>Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, pour : accueillir la clientèle ;</p>

CONTENU DE LA FORMATION ADMISSION AU SENS DE L'ARRETE DU 06/04/2017

MODULES	OBJECTIFS
CONDUITE ET SÉCURITÉ	<p>Conduite en sécurité et respect du code de la route : Intégrer son véhicule dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers (agglomérations denses, routes hors agglomération, voie rapides, autoroutes) ; Respecter l'ensemble des règles du code de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements... ; Rechercher visuellement les informations : regarder, percevoir et trier les informations sur les situations de conduite, contrôler dans les rétroviseurs, contrôler des angles morts en vision directe... ; Analyser les situations de conduite et prévoir leurs évolutions (détecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers ...) ; Adapter l'allure aux circonstances (type et état de la route, densité de circulation, conditions météorologiques) ; Respecter les distances et marges de sécurité, Respecter les autres usagers et apporter toute la vigilance nécessaire aux usagers vulnérables (piétons, deux-roues) ; Appliquer les principes d'écoconduite.</p> <p>Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers Utiliser de manière souple et rationnelle les commandes du véhicule : lors des changements d'allure (utilisation des freins et de l'accélérateur), lors des changements de direction (maniement du volant, trajectoire), lors des changements de vitesse (sauf si boîte de vitesse automatique), Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux (ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipation des décélérations...)</p> <p>Prise en charge et dépose des clients et leurs bagages Respecter la réglementation de l'arrêt et du stationnement ; Assurer la sécurité de l'arrêt par le choix de l'emplacement et le cas échéant par la gestion du risque (attirer l'attention des clients sur les véhicules circulant à proximité, utiliser les feux de détresse ...) ; Manier correctement et précautionneusement les bagages (savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer les sacs et valises, savoir installer d'éventuels objets fragiles ...) ;</p>
RELATION CLIENT	<p>Présentation générale et attitudes du candidat Avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'activité ainsi qu'une bonne présentation générale ; Avoir des attitudes et comportements adaptés (démarche, gestes, expressions, accueil des personnes à mobilité réduite) ; Être discret, courtois et respectueux du client.</p> <p>Accueil, comportement durant le parcours et prise de congé Accueillir le client lors de sa montée dans le véhicule, de façon adaptée à l'activité ; Converser durant le parcours si le client le désire en restant neutre et discret ; veiller aux éléments de confort (température de l'habitacle, radio...) ; Prendre congé du client lors de l'arrivée au point de destination, de façon adaptée à l'activité.</p> <p>Vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation Veiller au bon état et à la propreté du véhicule.</p>
CONSTRUCTION DU PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE	<p>Élaboration et suivi du parcours Élaborer un parcours d'un lieu de prise en charge à un lieu de dépose des clients ; Utiliser un GPS (programmation, suivi de l'itinéraire), et utiliser un plan ou une carte routière ; Adapter le parcours à d'éventuelles difficultés inattendues (embouteillages, travaux ...). Compétences spécifiques VTC : Préparer un parcours en fonction de la commande des clients.</p> <p>Délivrance d'informations touristiques et pratiques Délivrer des informations de base sur les sites et monuments d'intérêt culturel et touristique situés à proximité du lieu de l'épreuve et sur les lieux publics (gares, hôpitaux etc).</p> <p>Compétences spécifiques VTC : Donner des informations sur les principaux éléments du patrimoine naturel et historique local et national, Savoir comment fournir des informations sur les restaurants, hôtels, magasins, services etc, en fonction des attentes du client.</p> <p>Compréhension et expression en langue anglaise (niveau A2) Comprendre une demande relative au transport exprimée en anglais par le client (temps de trajet, point de dépose ; S'exprimer en anglais pour apporter une réponse simple à la demande du client. Compétences spécifiques VTC Savoir s'exprimer au téléphone en anglais pour confirmer une réservation ou apporter des informations complémentaires</p>
FACTURATION ET PAIEMENT	<p>Établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement. Calculer le prix de la course / de la mission ; Etablir les documents (facture...) ; Encaisser le paiement, notamment avec un terminal de paiement électronique.</p> <p>Compétences spécifiques VTC Établir un devis en réponse à une commande, préalablement à la réalisation d'une mission ; Établir une facturation.</p>